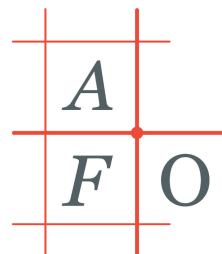




BULLETIN D'INSCRIPTION
à retourner sous enveloppe affranchie à

Association Française d'Orthoptique
DPC 2022

1 avenue de Verdun Bât LB3 - 71100 CHALON SUR SAÔNE
afo-orthoptique.fr



Nom :		Prénom :	
Nom de jeune fille :		Date de naissance :	
Adresse professionnelle			
Code postal :		Ville :	
Email :			
Téléphone :			
Mode d'exercice principal (> 50%) libéral ☐ salarié CDS ☐ salarié ☐ CDS = centre de soins			
N° ADELI			

Merci de remplir LISIBLEMENT tous les items de ce bulletin avant de le renvoyer

Pour les libéraux: ☐ avec une feuille de maladie à votre nom (annulée)
☐ avec un chèque de caution de 100 € à l'ordre de l'A.F.O.

Pour les salariés CDS ☐ tamponné et signé par votre employeur
☐ avec un chèque de caution de 100 € à l'ordre de l'A.F.O.

Pour les salariés : ☐ tamponné et signé par votre employeur
☐ avec un chèque de caution de 100 € à l'ordre de l'A.F.O.
☐ cocher cette case pour une demande de convention de formation (qui sera adressée à votre employeur pour la prise en charge de votre DPC par son OPCO).

**Merci , parallèlement à l'envoi par courrier des documents demandés,
d'envoyer ce bulletin par mail afin d'optimiser la gestion administrative**

INSCRIPTION au programme **DPC 1749220000 ... session**

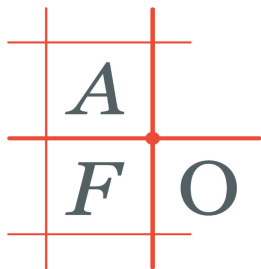
Thème :

dont l'étape présentielle aura lieu à les 2020

Ale/...../ 2022

Signature et cachet :

L'AFO se réserve le droit d'annuler la session 15 jours avant en cas de manque d'inscriptions. Le délai est le même pour les stagiaires qui veulent annuler .



Association Française d'Orthoptique

1 avenue de Verdun Bât LB3

71100 Chalon sur Saône

www.afo-orthoptique.fr

formations@afo-orthoptique.fr

Formations 2022 (fif-pl ou salarié). **Bulletin d'inscription**

- | | | |
|---------|------------------------------------|---|
| 1 jour | ☐ 190 euros | orthoptiste adhérent AFO |
| | ☐ 350 euros | orthoptiste non adhérent AFO et convention de formation |
| 2 jours | ☐ 380 euros | orthoptiste adhérent AFO |
| | ☐ 670 euros | orthoptiste non adhérent AFO et convention de formation |
| 3 jours | ☐ 580 euros | orthoptiste adhérent AFO |
| | ☐ 980 euros | orthoptiste non adhérent AFO et convention de formation |

Pour les salariés, une convention de formation entre l'AFO et votre employeur sera envoyée sur simple demande. Merci de cocher cette case ☐

Le chèque sera encaissé après la formation, même en cas d'arrêt d'arrêt en cours de formation Le chèque de caution sera encaissé en cas d'annulation à moins de 15 jours du début du stage (sauf cas de force majeure) Les frais d'inscriptions comprennent la (les) journée(s) d'étude avec pauses et déjeuner(s) et les supports imprimés des communications et T.P.)

Renseignements et inscription :

Emmanuel LECANNELIE - AFO

1 avenue de Verdun Bât LB3 - 71100 Chalon sur Saône

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....

CP:..... Ville:.....

Tel:.....email:.....

Exercice libéral ☐ Exercice salarié ☐

☐ Je m'inscris à la formation AFO 2022 / thème :

Dates Ville

et joins ☐ un chèque de€ à l'ordre de l'AFO. (le chèque sera encaissé après la formation)

☐ un chèque de caution de 100 € à l'ordre de l'AFO

☐ J'ai pris connaissance des conditions d'inscription

Date et signature :

L'AFO se réserve le droit d'annuler la session 15 jours avant en cas de manque d'inscriptions. Le délai est le même pour les stagiaires qui veulent annuler .